

■ **Fondation pour le Droit suisse de la circulation routière**, à Fribourg, favoriser l'instruction, l'enseignement et la recherche dans le domaine du droit privé et public, etc. (FOSC du 23.12.2002, p. 7). Autorité de surveillance: nouvelle dénomination Service de la surveillance des fondations et de la prévoyance professionnelle.
Journal no 462 du 28.01.2003
(00843226 / CH-217.0.170.349-9)